



Ville de Dreux

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MERCREDI 28 JUIN 2023

### Délibération N°16/2023

#### Compte-rendu des décisions prises par le Vice-Président En application de l'article R.123-21 du Code de l'Action Sociale et des Familles

5.2.2

Rapporteur : Mounir CHAKKAR

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	9
Nombre de pouvoirs	2
Nombre de votants	11

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit juin à 17 h 30, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqués le dix-neuf juin 2023, se sont réunis Salle des commissions à Dreux, sous la présidence de Monsieur Mounir CHAKKAR

#### Étaient présents :

Mounir CHAKKAR, Carine GENTIL, Christine PICARD, Valérie VERDIER DAUTREME, Isabelle ANTORE, Jacques DAUTREME, Jacqueline RUAULT, Marie-Christine RUTKOWSKI, Nadine TOUTAIN.

#### Étaient excusés :

Pierre-Frédéric BILLET donne pouvoir à Mounir CHAKKAR, Silvia COUSIN donne pouvoir à Valérie VERDIER-DAUTREME, Yucel KISA, Caroline VABRE, Sophie WILLEMIN, Nadine CHOLIN, Frédérique GASSE, Régine-Françoise MAILLET.

Le quorum étant atteint, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Cécile CABRITA, Directrice du CCAS

Selon l'article R.123-21 du Code de l'Action Sociale et des Familles, et par délibération n°196/2020 du 1<sup>er</sup> septembre 2020, vous avez délégué au Président, pour la durée du présent mandat, certaines attributions.

A ce titre, je vous rends compte de la décision prise dans le cadre de ces délégations :

N° ORDRE	DATE	DECISIONS	
		LIBELLÉ	
09/2023	06/04/2023	Convention de partenariat avec le Comité Départemental UFOLEP d'Eure et Loir en faveur des bénéficiaires du CCAS	
10/2023	06/04/2023	Contrat de maintenance DEF pour le système sécurité incendie de la Maison Médicale des Bâtes - Maison des Femmes - Epicerie Sociale	
11/2023	11/04/2023	Contrat de maintenance DALKIA des installations de chauffage de la Maison Médicale des Bâtes	
12/2023	11/04/2023	Contrat de maintenance DEKRA des vérifications périodiques des installations électriques de la Maison Médicale des Bâtes et de la Maison des Femmes	
13/2023	11/04/2023	Contrat de maintenance DALKIA des installations de chauffage de la Maison des Femmes	

14/2023	11/04/2023	Convention d'intervention en analyse des pratiques/SSIAD/Mme POULHALEC
15/2023	13/04/2023	Convention de formation "Introduction à l'étude de la personne âgée" avec l'organisme CREAI Centre Val de Loire - Agents Résidence Autonomie la Vaumonnaie - Forfait Soins Courants et Service d'Aide A Domicile

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

**ENTENDU** l'exposé de Mounir CHAKKAR,

**Prend acte** du compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Vice-Président,

Le registre dûment signé par tous les membres présents.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations.

En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyen » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Pour le Président, par délégation de signature  
Le Vice-Président du  
Centre Communal d'Action Sociale



Mounir CHAKKAR

Document certifié exécutoire

Dépôt à la Sous-Préfecture de Dreux le **06 JUIL. 2023**

et affichage le **07 JUIL. 2023**